

# Ils et elles ont déclaré...

Résolutions, tribunes, motions... contre la hausse des droits d'inscription dans nos universités se sont multipliées en France et à l'étranger. Plus largement, elles réaffirment l'exigence d'un accès au savoir libre et sans frontières. Certaines sont reprises ici. On rapporte aussi des informations relatives à ce que d'autres pays mettent en œuvre pour accueillir des étudiants étrangers, y compris francophones, et... à la fuite des étudiants français vers d'autres lieux... Enfin, on montre comment la hausse des frais d'inscription arrive dans l'université française *via*, par exemple, la création de bachelors payants et des licences d'excellence au sein d'un même établissement.

## Nous, sociétés savantes et associations professionnelles...

*... au nom de toutes les disciplines scientifiques et des mondes académiques que nous représentons, manifestons notre opposition à la mesure de hausse des droits d'inscription à l'Université pour les étudiants étrangers « non communautaires ». (...)*

*L'ironie de ce projet est qu'il touchera particulièrement les étudiants et étudiantes de la francophonie, en premier lieu ceux qui sont originaires du continent africain dans son ensemble (ils sont 150 000 actuellement en France), mettant ainsi en danger notre politique de coopération universitaire qui a fait de cet espace l'un des piliers de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche française au cours de ces dernières années. Adopter ce décret, c'est donc aussi compromettre l'avenir de nos relations scientifiques avec cette région en plein essor, puisque les étudiants et étudiantes d'aujourd'hui seront les scientifiques de demain, dans et hors le monde académique. C'est enfin menacer très gravement le développement de la francophonie comme espace de communication et de savoir partagés.*

*Les défis du monde contemporain et de la planète exigent encore plus qu'autrefois l'échange international des connaissances scientifiques. Ils nous enjoignent aussi de ne pas soumettre davantage la recherche à la logique de la concurrence, et à celle des frontières et des « défense d'entrée » de tous ordres.*

*Nous appelons à une réflexion incluant les acteurs du monde académique sur la stratégie générale de l'État en ce qui concerne l'avenir et le financement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui, selon le code de l'éducation, « doit assurer à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche, sans distinction d'origine et de milieu social ».*

Tribune parue dans [https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/11/etudiants-et-rangers-l-acces-au-savoir-doit-etre-libre-et-sans-frontieres\\_5395890\\_3232.html?xtmc=barot&xtcr=1](https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/12/11/etudiants-et-rangers-l-acces-au-savoir-doit-etre-libre-et-sans-frontieres_5395890_3232.html?xtmc=barot&xtcr=1)

## Le Conseil scientifique du CNRS

*(...) Le Conseil scientifique du CNRS exprime sa vive inquiétude devant les risques que cette décision, si elle était confirmée, pourrait faire peser sur les laboratoires de recherche et les formations universitaires. (...) Le Conseil scientifique du CNRS recommande l'abandon de la politique des droits d'inscription différenciés et l'ouverture d'une large concertation sur l'attractivité des études doctorales et les conditions d'accueil des étudiants étrangers en France. (...) Cette discussion devra réellement impliquer les acteurs de la recherche.*

*Cette recommandation a été adoptée à l'unanimité.*

[http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/22\\_janvier\\_2019/CSCNRSsurlaccueilledesetudiantsetrangers.pdf](http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/22_janvier_2019/CSCNRSsurlaccueilledesetudiantsetrangers.pdf)

## Comité syndical européen de l'éducation

Le Comité permanent sur l'enseignement supérieur et la recherche (HERSC) du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) soutient les organisations membres françaises dans leur lutte contre la hausse des frais de scolarité.

<https://www.csee-etu.org/fr/actualites/archive/2974-her-sc-supports-french-member-organisations-in-their-fight-against-increased-tuition-fees-3?highlight=WyJoZXJzYyJd>

## Le Canada veut attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers



Le président d'Universités Canada (qui représente quatre-vingt-seize établissements, dont dix-neuf au Québec), Paul Davidson, s'attend à ce que le Canada se présente comme une destination de choix pour des étudiants vivant dans des pays à l'économie émergente ou des secteurs comptant beaucoup de jeunes comme la Colombie et diverses régions de l'Afrique.

Le budget fédéral pour l'éducation internationale, décidé en mars, sera de près de 148 millions \$ canadiens (environ 110.59 \$ US) sur cinq ans, dont une partie sera consacrée aux efforts déployés pour attirer davantage d'étudiants étrangers au Canada.

Un chiffre à mettre en perspective avec les 10 M€ que veut mettre le gouvernement en 2019... et avec les PIB respectifs du Canada (1 739 milliards \$ US) et de la France (2 762 milliards \$ US), selon les estimations du FMI pour 2019. Des chiffres qui valent au Canada la dixième et à la France la septième place du classement mondial des pays qui produisent le plus de richesses.

<https://lactualite.com/actualites/canada-veut-attirer-un-plus-grand-nombre-detudiants-etrangers/>

Campus France rapporte que la France se classe derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie mais sa place est disputée par plusieurs concurrents à la fois européens comme l'Allemagne et la Russie ou plus lointains comme la Chine, le Canada ou l'Arabie Saoudite. Ces pays développent des stratégies d'attractivité offensives pour attirer davantage d'étudiants, en particulier ceux venant d'Asie et de plus en plus du continent africain.

Sans masters en France, les étudiants en psychologie se ruent dans les universités belges.

[https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/01/22/sans-masters-en-france-les-etudiants-en-psychologie-se-ruent-dans-les-universites-belges\\_5412993\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/01/22/sans-masters-en-france-les-etudiants-en-psychologie-se-ruent-dans-les-universites-belges_5412993_4401467.html)

## Roumanie : l'eldorado des étudiants français en médecine



**UMF**  
UNIVERSITATEA DE  
MEDICINĂ ȘI FARMACIE  
IULIU HAȚIEGANU  
CLUJ-NAPOCA

Il y a 2 300 étudiants français en Roumanie dont 2 000 en médecine.

Face à la sélection drastique en France pour intégrer cette filière très sélective, la Roumanie, très francophone, s'est spécialisée,

dès le début des années 2000, dans les études médicales : médecine, pharmacie ou dentaire, le tout en français.

La Roumanie est d'ailleurs devenue le pays de l'UE qui accueille le plus d'étudiants français, toutes disciplines confondues. La plus grande partie d'entre eux sont à l'université internationale de Cluj, dans le nord de la Roumanie : là-bas, sept cents Français sont inscrits en médecine. Si la plupart rentrent dans l'hexagone après leurs études, ils sont de plus en plus nombreux à rester pour pratiquer en Roumanie, comme à pu le constater Hakim Kasmî qui est allé à leur rencontre.

Par contre, le nombre d'étudiants roumains est en baisse. Ils ne sont que 26 % d'une classe d'âge à atteindre le niveau baccalauréat.

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-reportage-de-la-redaction/roumanie-leldorado-des-etudiants-francais-en-medecine>



Mensuel *le Snesup*, mars 2019 :

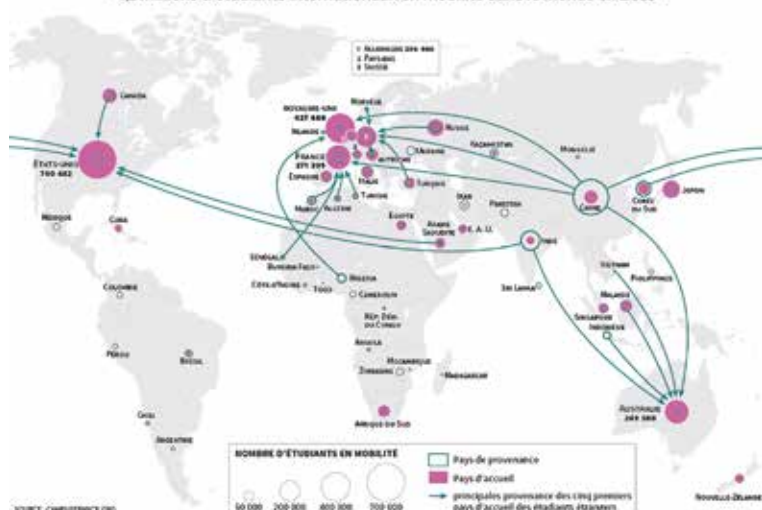
Le principe Université contre l'ordre marchand.

[https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/74879-snesup\\_mensuel\\_673\\_0.pdf](https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/74879-snesup_mensuel_673_0.pdf)

Pour suivre les actualités liées à la mobilisation contre la hausse des frais.

<http://universiteouverte.org>

4,1 millions d'étudiants internationaux en mobilité dans le monde en 2013



Le carré rouge, symbole de la lutte contre les droits d'inscription.

## L'université à deux vitesses Paris-Saclay : bachelor payant et licences d'excellence

Frédéric Baudin, astronome à l'Institut d'astrophysique spatiale (CNRS/U. Paris-Sud), membre du Conseil académique de la COMUE Paris-Saclay, membre de la commission administrative du Sncs.

Initialement prévue comme devant rapprocher universités et écoles d'ingénieurs, l'Université Paris-Saclay va être finalement créée au 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Sans l'École polytechnique qui a finalement décidé de ne pas s'associer aux universités Paris-Sud, Versailles-Saint-Quentin et Evry-Val d'Essonne mais de rester avec d'autres écoles comme l'École nationale supérieure des techniques avancées.

Premier accroc sérieux à l'objectif de rapprochement université/école, mais cela n'empêche pas l'École polytechnique de proposer de nouvelles formations dites bachelor<sup>1</sup> (formation en trois ans débutant juste après le bac) avec des droits d'inscriptions de 12 000 € l'année. La future université Paris-Saclay inclura tout de même des écoles : Centrale Supélec et l'École normale supérieure de Cachan en feront partie. Mais pas de véritable fusion : ces écoles gardent leur personnalité morale et juridique, soit, en termes plus clairs, une assez grande indépendance. Elles gardent, par exemple, leur budget en propre et ne s'impliquent pas non plus dans les filières de premier cycle universitaire.

On pourrait croire que celui-ci gardera ses gènes universitaires, mais finalement, après avoir échoué à réellement rapprocher écoles et universités, l'université Paris-Saclay va réussir à couper l'université en deux.

Ce premier cycle, celui qui encadre le plus d'étudiants, sera décliné en deux versions : les licences que l'on qualifiera d'excellence, destinées aux meilleurs étudiants qui, paraît-il, auraient tendance à fuir vers d'autres lieux comme l'*University College* de Londres ou l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Ceux-là décrocheront un diplôme estampillé « Université Paris-Saclay ». Les autres ? Les licences « normales », les licence Pro, les DUT ? Pas de label « Université Paris-Saclay » mais celui de l'« École Universitaire de 1<sup>er</sup> cycle »... de Paris-Saclay. Appellation fleurant bon l'hypocrisie mais qui entérine une distinction de fait entre diplômés de même niveau (licence).

Pour faire passer cette séparation auprès des enseignants qui renâclent, cette école universitaire a été décrétée à la pointe de l'innovation pédagogique, afin de permettre à ces étudiants, considérés comme pas franchement excellents, de décrocher leur diplôme. Innovation pédagogique ? Mais encore ? Pas d'inquiétude, un groupe de travail planche sur le sujet ! Car après des années sans s'intéresser le moins du monde au premier cycle (pourtant celui qui pose le plus de problème), l'université Paris-Saclay se veut soudainement à la pointe de l'innovation pour ce premier cycle (auquel les écoles ne s'intéressent toujours pas, elles). C'est tellement soudain comme intérêt que, dans la première version des statuts de la future université présentés en février, il manquait quelques articles « à écrire ». Ceux justement définissant l'École universitaire...

Que de chemin parcouru ! Après avoir fait miroiter le rapprochement université/école finalement bien mince, Paris-Saclay aura réussi à inventer l'université à deux vitesses...

<sup>1</sup> <https://www.polytechnique.edu/fr/content/lx-ouvre-trois-nouvelles-formations-la-rentree>